

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1057** Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

FÉLIX TSHISEKEDI ANNULE...

Minembwe: compteur à zéro !



CLC
Affaire
Minem-
bwe :
évitons
une
nouvelle
explosion
de
(Lire en
page 12)
violences !

**Mike Hammer
se justifie
sans convaincre**
(Lire en page 12)

Linafoot D1
MAZEMBE
Trois Corbeaux
prêtés au CS
Don Bosco
(Lire en page 11)

Kasaï

Le mandat des experts internationaux renouvelé

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a renouvelé mercredi le mandat de l'équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasaï. Il demande à cette équipe de lui présenter son rapport final en septembre 2021.

Le Conseil invite le gouvernement congolais à poursuivre la mise en œuvre intégrale des recommandations formulées par les experts.

Dans ses derniers rapports, l'équipe avait demandé au gouvernement d'allouer à la justice militaire au Kasaï des ressources financières suffisantes ainsi que le personnel, le matériel et la logistique nécessaires afin qu'elle puisse enquêter et rendre des jugements dans des délais raisonnables.

Le Conseil demande au Haut-Commissariat de fournir au gouvernement congolais l'assistance technique, y compris l'expertise médico-légale nécessaire, pour appuyer les autorités judiciaires du pays dans leurs enquêtes sur les allégations de violations des droits de l'homme afin que leurs auteurs soient traduits en justice.

Par ailleurs, le Conseil dit noter avec satisfaction la poursuite du procès engagé contre les auteurs présumés du meurtre de deux experts des Nations Unies et de leurs accompagnateurs.

Michael Sharp et Zaida Catalan, deux experts de l'ONU, ont été tués en mars 2017 au Kasaï



Des habitations incendiées lors des violences dans la cité de Kakenge au Kasaï (février 2018). Radio Okapi/Photo Joël Bofengo

alors qu'ils enquêtaient sur les violations des droits de l'homme commises dans cette région du Centre du pays déchirées alors par des terribles violences.

Cette équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasaï a pour mandat de réunir et de conserver des informations en vue

d'établir les faits et les circonstances concernant des violations présumées des droits de l'homme et des violations du droit international humanitaire dans les régions du Kasaï depuis 2016. Elle a été créée dans le cadre d'une résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme en juillet 2018.

Est de la RDC

Félix Tshisekedi promet 50 millions USD pour concrétiser le processus DDR



Le président congolais, Félix Tshisekedi, intervenant au mini-sommet de Goma par visioconférence, le mercredi 7 octobre 2020. Ph. Présidence RDC.

Au Nord-Kivu, le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi promet un montant de 50.000.000 USD pour concrétiser le processus DDR communautaire. Il a fait cette annonce mercredi 7 octobre à Goma, lors des audiences qu'il a accordé aux députés provinciaux du Nord et Sud - Kivu et à la délégation des groupes armés du Sud-Kivu. Félix Tshisekedi a également rassuré les élus du Sud-Kivu sur l'épineuse question de Minembwe.

Selon le délégué des groupes armés du Sud Kivu, Byamungu Zembe Zembe, au regard des diverses préoccupations qui ont été exprimées, le chef de l'État a promis de concrétiser le processus DDR communautaire pour que la paix revienne dans la région.

Félix Tshisekedi a également promis de suivre de près la question de l'insécurité au Nord-Kivu.

RO

Tanganyika

Retour des habitants de Muli, après 4 ans d'errance



Les habitants du village de Muli, dans la chefferie de Bena Nyembo, à 86 km au nord-est du centre de Kongolo (Tanganyika), sont retournés chez eux, après quatre ans de vie passée loin de leur contrée. L'administrateur du territoire a instruit le chef de cette chefferie de jouer à la médiation entre les parties en conflits.

Selon des sources locales, c'est mercredi 7 octobre que les habitants ont revu leur village de Muli, après quatre ans de vie passée loin du village. Ils avaient fui leur village à cause des conflits de palmerais. Ces conflits ont opposé les habitants de Muli à ceux de Mulambo. Ces conflits, survenus en 2016, avaient causé mort d'hommes et plusieurs autres blessés à coup de machettes. Plusieurs maisons avaient été démolies et incendiées.

L'administrateur de territoire assistant en charge des affaires coutumières, Joseph Kiteba, a conduit la délégation pour la réhabilitation des populations de Muli

dans leur village.

« Nous sommes allés les réhabiliter sous les manguiers ; il n'y a aucune maison. Il y avait une cinquantaine de personnes. C'est maintenant qu'ils doivent construire », a-t-il affirmé.

Les habitants chassés de leur village indiquent avoir traversé des moments difficiles pendant toute la période de déplacement ; une situation qui a contraint des enfants de Muli à ne pas fréquenter l'école.

« Chasser les gens dans leur village pour raison de conflit ; là, nous refusons. Nous avons signifié cela aux 37 Chefs de villages qui étaient présents avec nous là-bas », a poursuivi la même source.

La cérémonie de réhabilitation des habitants de Muli s'est déroulée en présence des agents des services de sécurité, du chef de chefferie de Bena Nyembo, du chef de service de la décentralisation et de 37 autres chefs de localités environnant le secteur de Muli.

Affaire Minembwe

Les députés de LAMUKA ont manifesté jeudi devant l'Assemblée nationale

L'installation de la commune de Minembwe ne cesse de susciter des réactions au sein de la classe politique et sociale de la République Démocratique du Congo.

À l'Assemblée nationale, la plénière de ce jeudi 08 octobre 2020 a été mouvementée suite à la manifestation des députés nationaux de la coalition LAMUKA, qui réclamaient le retrait dans l'immédiat du décret instituant Minembwe en commune.

Contacté par 7SUR7.CD, Ados Ndombasi, élu du district de la FUNA et membre de LAMUKA, a annoncé que l'objectif était d'exiger au bureau de l'Assemblée nationale d'accepter la motion de Mohindo Nzangi sur l'interpellation du ministre de la décentralisation, Azarias Ruberwa.

« Je pense que tous les congolais ont été choqués par l'installation de cette nouvelle commune. Une décision qui a été mise au frigo à un certain moment, mais nous avons vu qu'il y a eu

beaucoup de précipitations pour l'installation de cette commune. Vous devez savoir que sur cette décision il y avait plus de 310 communes. Mais il n'y a qu'une seule commune qui a intéressé le ministre Ruberwa. Une sorte de précipitation que nous n'avons pas comprise », a-t-il déclaré.

Et de poursuivre : « Donc nous avons manifesté devant l'Assemblée nationale pour dire clairement que Minembwe n'est pas à vendre et le Congo n'est pas une province des États-Unis ni du Rwanda. Donc, il était important pour nous de faire pression pour que le bureau de l'Assemblée nationale puisse accepter la motion du collègue Mohindo Nzangi ».

Entre-temps, le chef de l'État, Félix Tshisekedi, en séjour à Goma, dans la province du Nord Kivu, a annulé l'installation de Minembwe en commune rurale. Il a promis de mettre rapidement en place une commission scientifique qui va procéder au processus de limitation.

Roberto Tshahe

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande
Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
Gaston Liande
Jacques Famba
Secrétaire de rédaction
Benoît Dinganga
technique
Benoît Mutshipayi
Secrétaire de rédaction
PAO
Abedi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor

Vente
-

Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

Dossier Minembwe

Le Chef de l'Etat à Sake pour réconforter les victimes des inondations



Le Chef de l'Etat, Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui séjourne depuis lundi à Goma, chef-lieu de la province du Nord Kivu, s'est rendu jeudi à Sake, dans le territoire de Masisi où il a réconforté la population de cette entité, victime des inondations des pluies diluviennes qui s'abattent ce dernier dans la région.

Selon la presse présidentielle, il y a une semaine, les eaux en furie de la rivière Kihira sorties de leur lit ont coûté la vie à 14 personnes, englouti le pont du même nom, détruit plusieurs habitations et emporté du bétail dans cette localité située 25 Km de la ville de Goma.

Sur place à Sake, le Président de la République a d'abord inspecté les travaux de construction du pont Kihira d'une importance stratégique car reliant la ville de Goma aux territoires de Masisi et Walikale ainsi que la province du Sud Kivu. Sa défectuosité prive la ville de Goma et même Bukavu des produits alimentaires.

Pour éviter une crise alimentaire, le

Président de la République, qui a donné des instructions précises pour que les travaux de construction du nouveau pont Kihira soient bien réalisés rapidement, a promis aussi des moyens supplémentaires pour que l'ouvrage soit prêt dans les prochaines semaines.

Devant la population rassemblée au centre de Sake, le Chef de l'Etat a lancé un appel à la paix en direction des groupes armés qu'il a appelé à la démobilisation, avant de souligner qu'il va revenir à Goma dans les prochaines semaines pour suivre de plus près l'exécution du nouveau plan de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion communautaire DDRK.

Sur le chemin de retour de Sake, le Chef de l'Etat qui est passé à Mubambiro, à 23 km de Goma visiter les ex rebelles démobilisés et cantonnés dans ce camp, a tenu une causerie morale à l'intention de ces ex combattants à qui il a promis l'amélioration des conditions de vie et de leur réinsertion sociale. **ACP**

Devant les agents de la DGRK,

Gentiny Ngobila promet de s'investir pour stopper la gabegie financière

Le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, ne cesse de dénoncer des pratiques mafieuses qui s'observent au sein des divisions urbaines. Dans ce cadre, il a échangé, en début de semaine en la salle polyvalente du collège Boboto à Gombe, avec des agents et cadres de la Direction générale des recettes de Kinshasa (DGRK). Pour l'autorité urbaine, il était temps d'abord de communiquer sa vision sur la mobilisation des recettes, puis de rappeler à l'ordre tous les agents et cadres de la DGRK qui se livrent dans la pratique de coulage des recettes de la ville.

Prenant la parole après le mot de bienvenu du Directeur général ad intérim de cette régie financière, Gentiny Ngobila Mbaka a rappelé à ses interlocuteurs que la mission assignée à la DGRK est de mobiliser des recettes fiscales, non fiscales et exceptionnelles. Dans cette optique, il a fait savoir que son gouvernement provincial attend de la DGRK de lui donner les moyens de sa politique, afin de répondre convenablement aux desideratas des Kinois et Kinois. Pour y arriver, le patron de la ville de Kinshasa a invité tous ces collecteurs de taxes et impôts à être modèles et exemplaires dans l'exercice

de leur mission.

« La ville de Kinshasa a beaucoup de défis à relever. Pour cela, il faut des moyens colossaux qui doivent principalement venir de la DGRK. Il est inadmissible que des agents de la DGRK prennent l'argent de la ville pour l'utiliser à leurs fins sans rien verser dans la caisse urbaine. Il est temps que ces pratiques s'arrêtent. Fini donc la récréation », a-t-il averti.

Et d'ajouter, « Kinshasa est devenue la ruse du monde; nous avons une capitale sale, qui n'a pas été développée depuis des décennies. Il n'y a pas eu de nouvelles infrastructures adaptées pour accueillir la forte population que nous avons actuellement estimée à 15 millions d'habitants. J'ai été élu pour apporter des solutions à ces problèmes et je suis tenu à rendre compte aux Kinois au terme de mon mandat ».

Le gouverneur Gentiny Ngobila leur a signifié que la gestion ou la conduite des hommes passe essentiellement d'abord par le jeu de leur motivation, ensuite par le jeu de sanctions. C'est ainsi qu'il a promis de mettre à l'écart tout agent ou cadre qui ne va pas suivre sa vision et ses orientations. **actu7**

Fatshi-députés provinciaux du Nord et Sud-Kivu

Les forces négatives du Kivu out !

La présence des rebelles des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) de souche rwandaïse et des ADF d'origine ougandaise dans les provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu ainsi que la prolifération des groupes armés nationaux, dits groupes d'autodéfense qui souvent se transforment en bourreaux de la population, étaient mercredi au centre des échanges entre le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en séjour de travail à Goma, avec les députés provinciaux de ces deux provinces.

Selon le Président de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu, Robert Seninga Habishunti, qui répondait aux questions de la presse à l'issue de cette rencontre, le Pré-

sident de la République a promis de se pencher sur toutes ces questions pour répondre aux préoccupations des compatriotes qui vivent dans cette partie du pays.

La vie des institutions politiques provinciales marquée notamment par l'irrégularité des rétrocessions et le manque d'infrastructures, les différentes situations dramatiques ayant récemment affecté ces entités ainsi que la nécessité de l'asphaltage des tronçons routiers Kasindi-Beni-Butembo-Goma, Goma-Masisi-Kisangani et Beni-Kisangani de même que la prise en charge des agents de l'Etat plus particulièrement les infirmiers, les médecins et les enseignants dits «Nouvelles Unités» (N.U) ont aussi fait l'objet des échanges entre les deux parties.

Pour l'accélération du désarmement des miliciens de la CODECO



Le président de la société civile des Bahema-Badjele, Désiré Malodra a exhorté jeudi le gouvernement de la République à accélérer le processus de désarmement de miliciens de la CODECO qui continuent à commettre plusieurs exactions sur les paisibles populations.

Selon lui, ces miliciens qui ont signé un acte d'engagement unilatéral avec la délégation pour la paix envoyée par le chef de l'Etat sont censés être déjà dans un site de regroupement. Curieusement, ils continuent à circuler librement et de manière désordonnée avec des armes à travers plusieurs localités de Djugu ou ils tuent, pillent les biens, incendient des maisons.

Pillage à Bandoni

Dans la localité de Bandoni, située à 8km de Tchomia au bord du lac Albert, ces mêmes bandits armés ont pillé plus de cent(100) vaches. Après leur forfait, ces assaillants munis de machettes, flèches et les armes à feu se sont retirés au niveau du village Ano situé en califourchon de localités Penyi et Ezekere dans le secteur des Walendu-Tatsi toujours dans le territoire de Djugu.

Dans un communiqué conjoint FARDC et PNC, publié au terme de leur mission d'évaluation de la situation sécuritaire en Ituri, le chef d'Etat-major général des FARDC le général d'armée Célestin Mbala et l'inspecteur général de la PNC général Dieu-donné Bahigwa, avaient déclaré prohiber la

circulation des éléments de groupes armés en tenues et armes, souligne-t-on.

Deux éléments de la CODECO devant la barre à Bunia

Deux éléments de la milice CODECO, ayant participé dimanche 04 Octobre 2020, à l'assassinat d'un chauffeur aux environs de la localité Matete, secteur des Walendu-Djatsi dans le territoire de Djugu, ont comparu jeudi devant le tribunal militaire de garnison de l'Ituri en procédure de flagrance.

Abordé par l'ACP, l'auditeur militaire de garnison de l'Ituri, major Vichy Lopombo, a déclaré que ce chauffeur qui était à bord de son véhicule avec ses sept(7) passagers, est tombé dans une embuscade tendue par ces bandits armés qui ont tiré sur lui au niveau de Matete sur la RN27.

Le major Vichy Lopombo a souligné que sur les cinq(5) miliciens qui ont attaqué ce véhicule, trois sont en fuite et sont recherchés activement par les forces de sécurité et de défense. Il a précisé que les deux(2) assaillants de la CODECO qui encourrent la peine de mort sont poursuivis pour assassinat, participation à un mouvement insurrectionnel et association de malfaiteurs.

Après s'être déclaré compétent et régulièrement saisi, le tribunal militaire sous la présidence du capitaine magistrat Lazard Amsini, a renvoyé la cause au lundi 12 octobre 2020, souligne-t-on.

Session de septembre à l'Assemblée nationale

La suppression du CNSA à l'ordre du jour



La conférence des présidents vient de compléter les nouvelles matières à examiner au cours de la session ordinaire de septembre à l'Assemblée nationale.

Dans le lot, la loi organique portant abrogation de celle du 13 novembre portant institution du Conseil national du suivi de l'accord et du processus électoral.

Cette proposition de loi introduite par le député national Delly Sesanga sera transmise à la commission politique administrative et juridique (PAJ) aussitôt après les avis du gouvernement.

Le président de l'Envol avait motivé son initiative législative par le caractère budgétivore de cette institution.

Il estime que le Conseil National de Suivi de l'accord n'a plus sa raison d'être

après l'organisation des élections du 30 décembre 2018.

En réaction, Joseph Olenghakoy a rejeté cette démarche de l'élu de Luiza en soutenant par contre que son institution devait continuer à exister tant que les élections locales, urbaines et municipales ne sont pas organisées pour parachever le dernier processus électoral.

A l'en croire, le CNSA n'est pas budgétivore d'autant plus qu'il reçoit difficilement les frais de fonctionnement auprès du gouvernement.

Le sort des animateurs du CNSA se trouve désormais entre les députés nationaux qui doivent décider sur l'abrogation ou non de cette institution née de l'accord du 31 décembre 2016.

Eric Wemba

Affaire Minembwe

Franck Diongo annonce une plainte notamment contre Azarias Ruberwa

Sur Top Congo ce mercredi 7 octobre 2020, Franck Diongo, président du Mouvement Lumumbiste Progressiste (MLP), a annoncé une plainte contre notamment l'ancien premier ministre Bruno Tshibala, l'ex-ministre de l'intérieur, Mova Sakani, et l'actuel ministre de la décentralisation, Azarias Ruberwa.

Cet ancien député national les accuse d'avoir « trahi la République » en signant en 2015 le décret de l'érection de Minembwe située dans le Sud-Kivu, en commune rurale.

« Aucun article de la constitution ne donne l'autorisation au vice-premier ou ministre de la décentralisation de contresigner l'acte de décret du premier ministre. Le fait que ce décret a été signé et contresigné par les vice-premiers ministres Mova et Ruberwa, donc ce décret est un faux, la fraude corrompt tout. Le décret doit être annulé par le Conseil d'Etat, une plainte doit être déposée contre les signataires et cosignataires pour avoir trahi la République », a-t-il dit.

Et d'ajouter : « Il faudrait annuler ce décret, créer une Commission pour étudier tout ce cas là, toutes les découvertes montrent qu'il y'a un agenda caché de la balkanisation ».

Pour rappel, c'est le 28 septembre



dernier que le ministre d'Etat en charge de la décentralisation avait procédé à l'installation du bourgmestre de la commune rurale de Minembwe. Il s'agit de Gad Mukiza, membre de la communauté de banyamulenge vivant dans cette partie du pays.

Cette investiture a suscité des réactions au sein de l'opinion nationale. D'aucuns, à l'instar de Justin Bitakwira, ancien ministre de développement rural et originaire du Sud-Kivu, redoutent que Minembwe soit le point de départ de la mise en œuvre du « plan de balkanisation du Congo-Kinshasa ».

Fidèle Kitsa

Gouvernement

« L'ASADHO appelle le FMI à constater le non-respect du préalable relatif à la transparence du secteur minier par le Gouvernement congolais »

L'Association Africaine de défense des Droits de l'Homme, ASADHO en sigle, est très préoccupée par le faible engagement du Gouvernement congolais à instaurer une transparence effective dans le secteur minier en République Démocratique.

En rapport avec les trois préalables posés par le Fonds Monétaire International pour la conclusion d'un programme triennal dont la transparence du secteur minier, passant par la publication du rapport ITIE et la publication des contrats passés par la MIBA et la SOKIMO, l'ASADHO constate que le Gouvernement Congolais n'a pas encore fourni au Secrétariat Technique de l'ITIE les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de la feuille de route adoptée pour rencontrer les exigences du Conseil d'Administration de l'ITIE.

Pour l'ASADHO, il est difficile d'envisager la transparence du secteur minier sans soutien à la mise en œuvre de l'ITIE. L'engagement du Gouvernement sur la transparence du secteur minier est encore verbal. Il y a trop de discours.

Les instructions données par le Président de la République et le Premier Ministre pour que les moyens financiers soient mis à la disposition de l'ITIE-RDC n'ont connu qu'une petite exécution. Le Gouvernement n'a décaissé que les moyens financiers nécessaires pour payer les créances relatives

aux arriérés de loyer des bureaux de l'ITIE-RDC et aux honoraires de l'administrateur indépendant.

Le ministre du Budget et celui des finances continuent à bloquer le décaissement des moyens financiers destinés à financer la mise en œuvre de la feuille de route et le fonctionnement de l'ITIE-RDC. Ils se passent même des instructions du Président de la République et du Premier Ministre dans toute impunité.

Pour la société civile, le financement de l'ITIE est un des éléments qui devraient montrer que l'engagement du Gouvernement Congolais pour la transparence du secteur minier est ferme. Ce qui n'est pas le cas pour le moment.

L'ASADHO appelle le Fonds Monétaire International à constater qu'en rapport avec ce préalable le Gouvernement congolais n'a encore rien fait.

Elle recommande au Fonds Monétaire International d'ajourner la conclusion du programme triennal jusqu'à la mise en œuvre effective de trois préalables.

Fait à Kinshasa, le 05 Octobre 2020

ASADHO

Pour toute information, prière de contacter :

Jean Claude KATENDE : Président National.

Prolongement de l'allègement du service de la dette jusqu'en avril 2021 transition

Sele Yalaghuli salue l'action du FMI

« Cette aide du Fonds monétaire international va permettre à la RD-Congo d'alléger sa dette et de faire face à l'impact de la pandémie de Covid-19 », s'est réjoui le ministre des Finances...

C'est une bonne nouvelle pour les 28 pays fichés les plus pauvres dans le monde. Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire International -FMI-, a créé l'espoir en annonçant, mardi 06 octobre via son compte Twitter, le prolongement de l'allègement du service de la dette de 28 pays les plus pauvres jusqu'en avril 2021 afin de les aider à mieux construire leur économie et de soutenir leur population pendant cette période de la crise économique mondiale provoquée par la pandémie de Coronavirus.

« Je suis fier que le FMI ait prolongé l'allègement du service de la dette de 28 des pays les plus pauvres jusqu'en avril 2021. Cela les aidera à continuer de soutenir leur économie et leur population pendant cette crise. Merci aux pays membres qui ont contribué au CCRIT pour y parvenir », lit-on sur le compte Twitter de Kristalina Georgieva, patronne du FMI. Cette a été immédiatement saluée par la RD-Congo, classée parmi les 28 pays les plus pauvres du monde.

C'est Sele Yalaghuli, l'argentier RD-congolais qui a vite réagi soulignant que cette aide du FMI va permettre à la RD-Congo d'alléger le service de la dette et de faire face à l'impact de la Covid-19. Son message est bien posté sur son compte Twitter. « #FinancesRDC Cette aide du @IMFNews va permettre à la #RDC d'alléger sa dette et

de faire face à l'impact de la pandémie #COVID19 », écrit le ministre des Finances, précisant que « cet allègement passe par le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes qui permet au @IMFNews d'accorder des dons aux pays frappés ».

À la lumière des statistiques mondiales, la RD-Congo garde toujours son siège sur le classement des pays ayant le plus faible produit intérieur brut -PIB- par habitant dans le monde. Trois mois après le déclenchement de Coronavirus, soit en avril 2020, le FMI avait pris la décision d'alléger les services de la dette des 28 pays les plus pauvres dont la RD-Congo. Il s'est agi pour ces pays éligibles de ne pas payer les intérêts des crédits accordés par le FMI pendant cette période. La pandémie de Covid-19 a déstabilisé lamentablement l'économie mondiale.

Quant à la RD-Congo, elle a reçu du FMI, en décembre 2019, une Facilité au crédit rapide d'USD 368 millions pour soutenir sa balance de paiement. En avril 2020, le pays a bénéficié également de cette institution de Breton Woods d'une autre Facilité de crédit rapide d'USD 363 millions, laquelle a été traduite par le gouvernement RD-congolais en appui budgétaire. Le budget de la RD-Congo pour l'exercice 2020 prévu à USD 11 milliards a été revu à la baisse notamment à cause de la faible mobilisation des recettes et de l'impact négatif de Coronavirus. Raison pour laquelle la nouvelle d'allègement du FMI est accueillie favorablement en RD-Congo.

Octave MUKENDI

La BAD octroie un prêt de 142 millions Usd à la RDC



M. Kouassi Akoupo de la BAD et Sele Yalaghuli, Ministre des Finances de la RDC

Le Ministre des Finances, Sele Yalaghuli, a procédé le mercredi 07 octobre 2020, à la signature de trois accords de financement d'une valeur de 142 millions Usd en termes d'appuis budgétaires de la Banque Africaine de développement (BAD).

Il s'agit d'un accord de prêt FAD (Fonds africain de développement) de 43.622.400 Usd; d'un protocole d'accord FAD de 60.506.200 Usd et; d'un protocole d'accord FAT (Fonds d'appui à la transition) de 37.871.000 Usd. La Banque Africaine de Développement a été représentée par son représentant pays, M. Kouassi Akoupo

Selon le Ministère des Finances, cette signature marque l'engagement de la BAD à soutenir le Gouvernement de la RDC dans son effort de dévelop-

pement. Cet appui budgétaire comporte une part importante de don, soit 100 millions Usd. 42 millions Usd ont libellé en termes de prêt.

« Nous devons tout faire pour rencontrer l'ambition affichée par le président de la République », a déclaré le ministre des Finances.

Cet appui budgétaire va servir à réduire les effets négatifs de Covid-19 sur l'économie congolaise, tout en appuyant les actions dans le secteur de la santé, a-t-il poursuivi.

Le programme se décline en deux composantes, à savoir : (i) appui à la résilience riposte sanitaire et à l'atténuation des effets économiques et sociaux de la pandémie et; (ii) soutien à la résilience des entreprises et à la relance économique.

PM

Banro mining éprouvée par la Covid-19 et le manque d'investisseurs

La propagation de la Covid-19 ainsi que le manque des potentiels investisseurs entrave la relance des activités de la société Banro Congo Mining. Le président directeur général de cette société, Brett Richard, l'a expliqué au cours d'une réunion organisée, par visioconférence avec les délégués syndicaux des différentes filiales de cette entreprise installées à Bukavu, Kamituga, Lugushwa et Namoya dont le siège est établi à Muhumba dans la commune d'Ibanda à Bukavu.

A cette occasion, l'employeur a expliqué toutes les démarches en cours pour la relance des activités, les difficul-

tés auxquelles la société est confrontée actuellement.

Concernant les arriérés de neuf mois de salaires, Brett Richard a dit qu'il dispose déjà d'un montant qui pourra couvrir un mois de salaire pour les agents de Namoya et d'une enveloppe forfaitaire qui servira pour les agents de Bukavu, Kamituga et Lugushwa en attendant que la situation ne se rétablisse, avant de procéder à l'apurement de tous les arriérés de salaire.

Le service des soins médicaux qui était interrompu sera de nouveau effectif au courant de ce mois d'octobre 2020, a-t-il dit.

ACP

Fonds Minier

Suspects 18 millions Usd logés dans 3 sous-comptes !

Selon les pièces comptables de l'exercice 2019, la Banque centrale du Congo affirme avoir approvisionné le compte Fonds Minier pour les générations futures à hauteur de 18.098741,93 USD.

« Ce montant est logé dans trois sous-comptes ouverts dans des banques commerciales à Kinshasa. Il s'agit de City Bank avec un montant de 13.274.536,86 USD; la Rawbank loge 10.953,57 USD et 4.811.241,45 USD auprès de la BRI (Banque des règlements internationaux) pour le compte du système national des paiements », indique le rapport d'audit mené par le cabinet Deloitte.

Risques de détournement

Dans ce même document, la Banque centrale du Congo ne fournit pas plus d'explication de ce qui paraît comme étant un

éparpillement des recettes publiques. Selon la loi relative aux finances publiques toute recette publique est logée dans le compte général du trésor, ouvert à la Banque centrale du Congo.

En outre, malgré le décret portant organisation et fonctionnement du Fonds Minier pour les générations futures (FOMIN), une partie des recettes sont affectées à certaines dépenses, indique le rapport des auditeurs. Alors que la structure gestionnaire n'existe que sur le papier.

En juillet 2020, le Ministère des finances avait annoncé un montant d'environ 80 millions USD déjà mobilisé pour le compte des fonds Minier, depuis la la promulgation du nouveau code minier. 12 430 918 USD ont été encaissés au premier semestre 2020, souligne le rapport du Ministère du budget de septembre 2020.

PM

La production minière en baisse



Malgré une stabilité apparente sur le marché des changes, le Gouvernement joue la carte de la prudence. La surchauffe des prix intérieurs et la baisse de la production minière alimentent des incertitudes. Mardi, le sujet a été débattu autour du Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, en marge de la réunion hebdomadaire du Comité de conjoncture économique.

Pour l'essentiel, on notera que le Premier ministre a présidé à la Primature la traditionnelle réunion du Comité de conjoncture économique, élargie aux délégués de la FEC et ceux de l'ANEP. Selon la cellule presse de la Primature, trois notes ont été examinées, à savoir la note de conjoncture économique présentée par le vice-Premier ministre en charge du Plan, la note sur le secteur minier présentée par le ministre des Mines et la note du gouverneur de la Banque centrale du Congo sur l'état de la balance des paiements.

En ce qui concerne la note de conjoncture économique, le Comité de conjoncture a noté que « la situation macro-économique demeure stable en général en dépit de quelques soubresauts au niveau du taux d'inflation marqué par une légère accélération des prix dans certains coins de la RDC et une décélération dans d'autres zones. Cela s'est traduit aussi au niveau des taux de change tant à l'officiel qu'au parallèle ».

La note du secteur minier a plutôt renseigné qu'« il y a eu quelques baisses négligeables des prix des produits miniers, et que la production se maintient. Le ministre des Mines rassure qu'il n'y a rien à crain-

dre, surtout que d'autres entreprises minières commencent la production au début de l'année prochaine, ce qui va encore reconforter la production nationale ».

Déterminé à amener la RDC à réussir la diversification de son économie, le gouverneur de la BCC a, à la demande du chef du Gouvernement, présenté les efforts fournis pour stimuler la production agricole.

Avec les tensions qui gagnent l'industrie minière, particulièrement marquées par la baisse de la production, le ministre des Mines, Willy Kitobo Samsoni, a réuni mardi ses troupes, dans son cabinet de travail de l'Immeuble du Gouvernement.

A ce propos, il a donné les lignes directrices à suivre pour le bon fonctionnement du cabinet, leur rappelant à cultiver l'amour du travail bien fait et à préserver le climat cordial pour gagner la bataille de la relance du secteur minier de la RDC.

Premier secteur en termes de contribution au budget de l'Etat, Willy Kitobo note qu'une forte pression est exercée sur le secteur minier, aussi bien dans l'adoption du collectif budgétaire 2020 que dans le projet de budget 2021, dans l'élaboration de la loi des finances 2021.

Aussi, a-t-il annoncé que prochainement le ministère des Mines reprendra les audits de ses services, en étendant ses missions jusqu'aux provinces. Selon lui, ces audits sont nécessaires pour garantir la bonne gouvernance et la transparence.

« Ce n'est que de cette manière que nous gérerons de manière responsable le secteur des mines qui nous a été légué », préconise le ministre Willy Kitobo.

Econews

TANGANYIKA

Les enseignants des écoles catholiques en grève

L'assemblée générale du syndicat des enseignants des écoles conventionnées catholiques (SYNECAT) a décidé de ne pas procéder à la rentrée scolaire 2020-2021 programmée pour le lundi 12 octobre sur l'ensemble de la RDC.

Au cours d'une réunion tenue mercredi 7 octobre dans l'enceinte du complexe scolaire Maendeleo, le président du SYNECAT/Tanganyika, Bruno Jibikilayi, a aussi déclaré la grève des enseignants dans les écoles conventionnées catholiques.

« Toutes les promesses qui ont été faites par le gouvernement n'ont pas été réalisées. Un, tous les enseignants NU quelles que soient leurs catégories n'ont pas été payés depuis le mois d'avril jusqu'à ce jour, les deuxième et le troisième palier qui devaient venir justement entre le mois d'avril et le mois de septembre

de cette année ne sont pas venus. La suppression des zones salariales continue toujours à persister.

La COVID-19, aucune mesure de protection n'est mise en place pour protéger les enfants et les enseignants. Les enseignants de la province du Tanganyika membres du SYNECAT ont pris solennellement de ne pas pouvoir rentrer à l'école à la date prévue pour la rentrée scolaire », a-t-il indiqué.

En plus de la grève que le SYNECAT vient de déclencher, le syndicat prévoit également d'autres actions, telles que le rassemblement de tous les enseignants membres le lundi 12 octobre prochain, avec comme objectif le dépôt de leur mémo auprès de l'autorité provinciale

BUTEMBO

Près de 200 enseignants de Nord-Kivu 2 out !



Près de 200 enseignants de la Province éducationnelle / Nord-Kivu 2 ont été renvoyés mercredi 7 octobre au chômage, soit à quatre jours de la reprise des activités scolaires.

D'après eux, ils ont été affectés au service de contrôle et de la paie des enseignants (SECOPE) en avril dernier et notifiés au mois d'août.

En voulant rejoindre leur poste, ces enseignants venus des territoires de Beni et Lubero ainsi que de la ville de Butembo disent surpris de rencontrer un autre arrêté ministériel signé au mois de mai 2020 abrogeant le premier.

Pour le secrétaire permanent adjoint du SYECO/Lubero, Potiphare Tamuwite, demande ainsi aux autorités compétentes de régler cette situation le plus vite possible : " Nous qui

étions déjà dans le premier arrêté du 25 avril 2020 étions contents que bientôt nous allons commencer une nouvelle fonction, tous les agents qui se retrouvent dans cet arrêté avaient déjà des notifications et nous nous demandons comment cela est arrivé. Un arrêté qui a été signé le 25 avril 2020, on nous notifie au mois d'août, subitement on trouve encore un autre arrêté qui a été signé le 19 mai 2020, on manque finalement, ça c'est quel type d'administration ".

Contacté à ce sujet, le directeur provincial du SECOPE Nord-Kivu 2, Paul Mpetsi Eyang, indique que le dossier est envoyé à Kinshasa pour une solution de la hiérarchie. Il appelle ainsi ces enseignants à l'apaisement et à la patience.

NORD-KIVU

Une attaque des ADF fait 8 morts à Bayeyi



Rue Svirwa du quartier Matonge dans la commune de Mulekera de Beni barricadée par les manifestants ce 19 Août 2019. Ph.Martial Papy Mukeba/Radio Okapi

Huit civils ont trouvé la mort dans une nouvelle attaque des rebelles dans la nuit de mardi à mercredi 7 octobre, dans les villages Akwekwe et Bayeyi, à une quarantaine de kilomètres au Nord-ouest de la commune rurale d'Oicha, chef-lieu du territoire de Beni. Selon la société civile locale, toutes les victimes auraient été tuées à l'arme blanche.

Le président de la société civile d'Oicha, Philippe Paluku Bonane affirme que le drame s'est produit dans la nuit de mardi à hier mercredi 7 octobre. Il précise que, les auteurs de l'attaque de ces deux villages à la limite des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, seraient des présumés rebelles ADF.

Ces assaillants munis d'armes blan-

ches ont surgi nuitamment avant de tuer huit civils dans leurs habitations. Parmi ces personnes tuées, sept sont d'une même famille.

Philippe Paluku Bonane précise que cette attaque a provoqué un mouvement des populations vers des zones plus sécurisées.

Cette nouvelle attaque intervient deux jours après celle de Mamove, lundi dernier, ayant causé dix morts, tous des civils, tués aussi à l'arme blanche.

La société civile indique que pour le moment, un calme précaire règne dans la région après l'intervention des FARDC. Tous les efforts pour joindre le porte-parole du secteur opérationnel Sokola 1 grand Nord se sont avérés vains.

LUBERO

Des rebelles "Congo Ebebi" en errance après un cantonnement raté



Les éléments Maï-Maï du groupe «Congo Ebebi» de Dragon sont actuellement en errance à Ndjiapanda, une agglomération située à 75 Km à l'Ouest de Butembo, dans la chefferie de Baswagha (Nord-Kivu). Ils ont été chassés du camp militaire où ils s'étaient rendus, a indiqué mercredi 7 octobre le fonctionnaire délégué du gouverneur dans la région, Julio Monga Mabanga.

Ces Maï-Maï ont tout d'abord été délogés de l'Institut de Ndjiapanda, où ils avaient trouvé refuge après avoir été attaqué par un autre groupe Maï-Maï à Liboyo, il y a plus d'une semaine.

Ces miliciens, ajoute-t-il, ont ainsi été conduits au camp militaire de la place en attendant le processus de démobilisation. De là, ils ont encore une fois été déguerpis dans la nuit de lundi 5 octobre.

Julio Monga Mabanga indique, par ailleurs, que Dragon et certains de ses éléments passent nuit actuellement dans le marché central de Ndjiapanda, et d'autres carrément à la belle étoile.

Cette autorité locale déplore le manque d'encadrement de ces Maï-Maï par le gouvernement, alors qu'ils ont quitté leur maquis dans le souci de déposer les armes.

Il craint, en outre, d'éventuelles exactions de ces Maï-Maï contre la population civile, car ils n'ont pas d'abri, ni de moyen de survie.

Pour sa part, la société civile locale indique que l'errance de ces Maï-Maï inquiète déjà la population. Ils ont failli poignarder mardi 6 octobre un homme au quartier Kaheko, avant de lui extorquer ses biens.

20 ans d'activisme des Banyarwanda sur Minembwe, pour quelle fin

Ces derniers jours, Minembwe dans le Sud-Kivu, à l'Est du pays, revient au cœur d'un vif débat qui date des années de la deuxième guerre du Congo (fin des années quatre-vingt-dix et début de celles 2000) période durant laquelle les rebelles du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), soutenus par le Rwanda voisin, ont fait de Minembwe « un territoire indépendant », en même temps que Bunyakiri dans le territoire de Kalehe. Déjà à l'époque, des tensions autour de la reconnaissance ou non de ces territoires entre différentes composantes du gouvernement issues des accords de Sun-City, étaient vives.

Dans un article du journal Le Potentiel paru en février 2006, à son numéro 3656, les confrères décrivent la position du RCD, devenu formation politique d'Azarias Ruberwa actuel ministre congolais de la Décentralisation, qui « pointait du doigt » l'ancien parti présidentiel le PPRD, l'accusant de « violer l'Accord de Lusaka et l'Accord global et inclusif de Sun-City qui reconnaissent la validité des actes politiques et administratifs posés par les belligérants dans les entités sous leur administration durant la période de guerre. » Pour l'ex-mouvement rebelle devenu parti politique, le PPRD s'opposait à la transformation de Minembwe en territoire.

Lors de la première législature post-transition, la question a été largement débattue à l'Assemblée nationale, sous la présidence de Vital Kamerhe. Le ministre de l'Intérieur de l'époque Denis Kalume, a relevé les obstacles qui empêchaient de faire de la région de Minembwe un territoire : son empiètement sur trois autres territoires environnants, ses données non fiables en termes de nombre d'habitants (où les Banyarwanda appelés couramment Banyamulenge sont majoritaires), et ses propres communautés autochtones (Bafuliro, Babembe, Banyindu et Bashi) qui résistent à l'initiative de l'érection de Minembwe en territoire. Seuls d'importants leaders de la communauté Banyarwanda tiennent mordicus à ce projet. Le souhait du RCD s'est vu donc bloqué par conséquent.

La cérémonie d'installation qui fâche

Reçu le lundi 05 octobre 2020 sur le plateau d'un programme politique hebdomadaire consacré au combatteur Mai-Mai Pa... questionne, « pourquoi les Banyamulenge insistent sur la création administrative de Minembwe alors que les autres communautés sont d'ailleurs autochtones ? Babembe, Banyindu et Bashi... » Il réagissait sur l'épave de l'installation par le ministre centralisation Azarias Ruberwa tout premier bourgmestre joint à la tête de Minembwe... mée en commune rurale... tes débordent et se prolo... de son assise.

« La RDC a plus de... nes dont les bourgmestres

intronisés, pourquoi Azarias Ruberwa doit-il accorder un attachement particulier à la commune rurale de Minembwe ? », s'est interrogé à chaud le député élu du Nord-Kivu, Muhindo Nzangi.

Pour cause, l'activisme du ministre à l'égard de Minembwe. Pour installer le bourgmestre, il se fait assister d'une importante délégation composée du ministre de la Défense Aimé Ngoy Mukena, du Général Muhima Dieudonné, de hauts officiers de l'armée conduits par le chef d'Etat-major le lieutenant-général Célestin Mbala, de six autres généraux et de plusieurs députés nationaux. Une impressionnante troupe de hauts responsables de l'État congolais pour installer Gad Mukiza, un bourgmestre. Une scène surréaliste, vue de Kinshasa ou de n'importe quelle autre entité territoriale



décentralisée.

La posture prise par le député Muhindo n'était qu'un préambule. Des critiques, allant de simples aux plus radicales, ont plu tout juste.

« L'installation des communes rurales de Minembwe ou autre est un détournement de la loi et une corruption des règles », pour le député national et président du parti Envol Delly Sessanga, qui poursuit, « le gouverne-

ment à la suite du Sénat avait relevé la violation de la loi dans la création de ces communes. J'ai dirigé les travaux sur la loi sur des entités territoriales décentralisées. Rien ne le justifie. »

Quand son collègue Jean-Marie Bulambo, élu de la province qui abrite Minembwe, Sud-Kivu, prend le relais, plus prolifique. « L'Est de la RDC est une contrée très sensible, et quand nous assistons à un show de nature de celui qu'on a vu à Minembwe, il y a des inquiétudes. On a vu des hélicoptères de la Monusco transportant la représentante personnelle du secrétaire général des Nations Unies. Nous nous posons la question de savoir si elle est derrière quelle résolution des Nations Unies quant à cela ? De 2, on a vu l'ambassadeur des USA à Minembwe, qu'était-il parti faire là-bas ? Quel est son rôle dans tout ça ? On a vu le re-

Et de poursuivre, « tel que nous avons appris, ce commune-là prendrait un espace plus grand que le Rwa'État pour qu'il arrête cette mascarade. Ce n'est dans l'intérêt de personnes... il en va de la crédibilité du chef de l'État. »

Dans cette contrée de Minembwe, la communauté Banyarwanda, appelée notamment Banyamulenge, compte une population majoritaire. Le ministre Ruberwa est de cette ethnie. Durant la deuxième guerre du Congo son mouvement armé RCD occupait ladite nouvelle commune rurale qui était gérée comme un territoire indépendant. La question de l'ancien combattant Mai-Mai, relevée plus haut, revient, plus éclairée. Pourquoi monsieur Ruberwa et certains ressortissants de sa communauté, tiennent à la délimitation administrative et donc géographique de Minembwe ?

Banyamulenge, appellation d'emprunt des Banyarwanda

Certaines sources rapportent que l'initiative mordicus de délimiter Minembwe, suit la logique de l'autonomie, la création future d'une sorte d'enclave, de la Balkanisation à partir de l'intérieur du Congo-Kinshasa.

Dans une longue intervention médiatisée du très respecté historien congolais Ndaywel è Nziem, la question des origines et des agissements de neo-congolais que sont les Banyarwanda, sont retracés. Apportez-elle un éclairage ? Possible.

« Le terme Banyamulenge a surgi vers le début des années soixante-dix. Les immigrants rwandophones des plateaux de l'Itombwe dans le Sud-Kivu, l'ont mis en honneur pour faire prévaloir leur antériorité sur le territoire congolais et s'efforcer de se différencier des vagues migratoires qui ont suivi, particulièrement à l'âge postcolonial. Les enquêtes menées par l'historienne américaine Catherine Newbury avaient confirmé qu'effectivement l'arrivée d'un groupe de Banyarwanda venu s'installer dans cette région pour se mettre à l'abri des violences du règne du Rwabugiri. Mais jusqu'aux années soixante-dix, reconnaît un des principaux leaders du groupe, je cite Muller Ruhimbika, leur dénomination était celle de Banyarwanda », dit le professeur Ndaywel.

Qui conclut, « l'option qu'ils avaient prise de se différencier des autres immigrants n'était pas nécessairement de pure façade. L'on a vu par exemple un officier de cette contrée, le commandant Masunzu qui en un premier temps avait combattu dans les rangs du FPR (rébellion rwandaise qui a ramené Kagame au pouvoir, ndlr), puis dans ceux de l'AFDL (mouvement armé du défunt président Laurent-Désiré Kabila, ndlr) et du RCD/Goma (groupe armé soutenu par le Rwanda et dirigé par Azarias Ruberwa, ndlr) faire volte-face en second temps pour s'opposer à l'emprise du Rwanda et la présence envahissante de ses troupes au Congo. Mais il n'empêche que le résultat auquel a abouti de nos jours, cette initiative sémantique de différencier ce groupe des autres immigrants, est plus que décevant. »

4 Pouvoir / MCP



Minembwe, une commune rurale qui échauffe les esprits au Sud Kivu

Par Colette Braeckman

Installé à Goma dès son retour de Bruxelles, le président Tshisekedi fait face à un tollé général, provoqué par l'installation, le 28 septembre dernier, de la commune rurale de Minembwe, au Sud Kivu. avec comme bourgmestre Gad Mukiza, appartenant à la communauté Banyamulenge. Pour le gouverneur du Sud Kivu, Théo Kasi Ngwabidje, s'exprimant en présence de l'ambassadeur des Etats Unis, des chefs de l'armée et du ministre de la décentralisation et des réformes institutionnelles Azarias Ruberwa, « cette nouvelle étape devrait permettre d'accélérer le processus de paix dans la région ». Cette paix est encore un vœu pieux : depuis plus de vingt ans, la région des Haut Plateaux qui domine le lac Tanganyika et dont Minembwe est la capitale représente l'un des points les plus chauds de la RDC. Malgré la présence de la Monusco et de l'armée congolaise, les affrontements sont quotidiens et la région compte des milliers de déplacés. Située en face du Burundi et du Rwanda, cette région de montagnes accueille en effet divers mouvements armés opérant dans les pays voisins, des opposants au président Kagame se réclamant du général Kayumba Nyamwasa ainsi que les troupes du FNL (Front national

de libération) un mouvement hutu rassemblant d'anciens réfugiés arrivés en RDC après le génocide de 1994. Les mouvements armés burundais sont également présents dans la région, tandis que Kigali et Bujumbura soutiennent également des groupes rebelles opérant au-delà de leurs frontières. Si l'ensemble du Sud Kivu est un « terrain de jeu » pour les pays voisins, y compris l'Ouganda et si les affrontements avec divers groupes congolais Mai Mai qui assurent défendre leurs terroirs et leurs communautés sont quotidiens, les Banyamulenge sont eux aussi à la fois acteurs et victimes. Au Congo, nul n'ignore que ces pasteurs sont d'origine rwandaise et qu'arrivés sur les plateaux d'altitude à la fin du 19^e siècle à la suite d'un litige avec le Mwami du Rwanda, ils ont formé des communautés homogènes vivant essentiellement de l'élevage. Le colonisateur belge ne les ayant pas répertoriés parmi les tribus congolaises d'origine, les Banyamulenge ont été régulièrement qualifiés d'étrangers. Les sentiments d'hostilité à leur égard ont été exacerbés par le fait que des jeunes gens de leur communauté ont été recrutés par le Rwanda pour faire partie des troupes qui, à l'issue de la guerre de 1996-97 chassèrent le président Mobutu et installèrent au pouvoir Laurent Désiré Kabila.

Durant la deuxième guerre du Congo, les Banyamulenge, enrôlés dans le mouvement rebelle RCD, (Rassemblement congolais pour la démocratie) se retrouvèrent aux côtés des troupes rwandaises et participèrent à de nombreux massacres. A cette époque, Azarias Ruberwa, un avocat formé à Lubumbashi et l'un des leaders de la communauté banyamulenge, se trouvait à la tête du RCD et avait déjà créé le « territoire » de Minembwe incluant plusieurs entités des territoires de Fizi, Mwenga et Uvira. A la suite des accords de paix qui en 2002 permirent la réunification du pays, Ruberwa devint un ministre influent à Kinshasa, proche de Joseph Kabila, mais au Sud Kivu, il était toujours considéré comme un « agent » de Paul Kagame.

Dans la région des Haut plateaux, la paix n'est jamais réellement revenue et malgré les hauts faits du général Patrick Masunzu monté en grade dans l'armée nationale, les pasteurs Banyamulenge ont été régulièrement accusés d'être la « cinquième colonne » du Rwanda sinon des agents de la « balkanisation » du Congo opérant avec le soutien des Etats Unis. Les campagnes de haine ethnique à leur encontre ont été régulièrement accompagnées du vol de leur bétail

et de l'incendie de leurs villages, ces méfaits commis par les bandes armées entraînant des opérations militaires et d'inévitables représailles, les dernières en date, dénoncées par le Docteur Mukwege, ayant fait une quinzaine de morts (et non 200...) dans le village de Kipupu. Dans ce contexte explosif, la création, ex abrupto, de la commune rurale de Minembwe, sur une superficie de 10 Km² selon le ministre régional de l'intérieur, réjouit les Tutsis congolais qui se proposent d'offrir des vaches et du lait au président Tshisekedi. Mais elle suscite aussi un tollé de protestation dont celle du Comité laïc de concertation, qui embrayant sur les propos de l'évêque d'Uvira, dénonce le « fait accompli » au détriment des limites des chefferies et territoires déjà existants.

En clair, une certaine opinion congolaise, déjà très « chauffée » contre le Rwanda par le rappel incessant des crimes de guerre commis dans les années 2000, craint que la nouvelle commune rurale, en plus des conflits fonciers à redouter, devienne une tête de pont du pays voisin. Au lieu de saluer la volonté de paix de Félix Tshisekedi, elle redoute plutôt, avec la bénédiction du « pro consul » américain, une collusion avec Kagame...

Une petite leçon

Le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative congolaise

Le Conseil d'Etat, en sa qualité de juge de cassation des décisions des juridictions de l'ordre administratif, est issu de la réforme du système judiciaire congolais telle que consacrée par la Constitution du 18 février 2006, modifiée et complétée par la loi du 20 janvier 2011 qui a prévu l'éclatement des sections administrative, judiciaire et de législation de l'ancienne Cour suprême de justice en trois ordres des juridictions distinctes.

A cet effet, la section administrative de cette ancienne Cour suprême de Justice a été transformée, conformément à l'article 154 de la Constitution en un ordre de juridiction administrative composé du Conseil d'Etat et des cours et tribunaux administratifs.

En tant que juge de cassation des décisions des juridictions de l'ordre administratif, le Conseil d'Etat est doté des compétences énormes en vue de réaliser efficacement sa mission.

En effet, la loi-organique n°16/027 du 15 octobre 2016 définit l'organisation, la compétence et le fonctionnement des juridictions de l'ordre administratif, dont le Conseil d'Etat.

L'installation et la mise en place de cette juridiction impulsent un vent nouveau

au sein du système judiciaire congolais en ce qu'elle contribue à la redynamisation de ce dernier en vue de l'effectivité d'un véritable état de droit en RDC, selon la volonté du Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, exprimée le 24 février 2019 lors de son investiture à la magistrature suprême.

Le constituant a doté à cette juridiction qui est le fruit de la réforme du système judiciaire congolais, plusieurs compétences notamment en matières consultative et contentieuse.

En matière consultative, le Conseil d'Etat joue le rôle de conseiller des pouvoirs publics. Il émet des avis de la portée juridique concernant les difficultés d'interprétation des textes en vigueur.

Le Conseil d'Etat assure une mission permanente d'inspection à l'égard des juridictions de l'ordre administratif, sous l'autorité du premier président du conseil d'état par le président de la section consultative assisté des autres membres de sa section.

En matière contentieuse, le Conseil d'Etat est Juge de cassation. Il est une juridiction suprême en ce qu'il est juge de cassation des décisions des juridictions de l'ordre administratif, à savoir, les juridictions spécialisées et celles de droit commun.

Il est également Juge d'annulation pour excès de pouvoir et de réparation du préjudice ordinaire des conséquences dommageables des actes illégaux.

Il connaît des actions en annulation et le cas échéant, de réparation dirigées contre les actes des autorités administratives centrales, agissant au sein du pouvoir exécutif, mais aussi celles investies des pouvoirs d'administration en appui des institutions qu'elles incarnent (cfr l'article 80 de la loi organique sur les juridictions de l'ordre administratif).

Il est aussi Juge en plein contentieux, de réparation des conséquences dommageables pour durée excessive des procès devant les juridictions de l'ordre administratif et du contentieux des élections autres que des marchés et travaux publics et de tout autre litige opposant l'administration aux administrés lorsqu'il a été fait un recours aux prérogatives de puissance publique et ce, selon le cas en premier et dernier ressort, en appel ou en cassation.

Il est également Juge de réparation pour dommage exceptionnel, matériel ou moral résultant d'une mesure prise ou ordonnée par les autorités du pouvoir central, des provinces et des entités territoria-

les décentralisées ainsi que des organismes publics placés sous leur tutelle

Son mode de saisine se diffère selon qu'il s'agit des matières consultatives ou contentieuses.

Concernant la matière consultative (demande d'avis), le conseil d'état est saisi par requête de l'autorité habilitée à prendre l'acte législatif ou administratif.

A propos de demande d'interprétation des textes en vigueur, le conseil d'état est saisi par requête de l'autorité qui a pris l'initiative de l'interprétation du texte.

Quant à la matière contentieuse, le Conseil d'Etat est saisi soit par réquisitoire du ministère public soit par requête des parties.

Il faut par ailleurs retenir qu'outre la procédure spéciale commune à toutes les juridictions de l'ordre administratif (la médiation et la conciliation, le référé, le sursis à exécution, les astreintes, le dépôt et la récusation du juge ou du ministère public), il existe des procédures particulières dans la section du contentieux du Conseil d'Etat.

Il s'agit des procédures de l'indemnité pour préjudice exceptionnel, de pourvoi en cassation, de la prise à partie, de la révision et du règlement des juges.

Le Conseil d'Etat est actuellement présidé par le Pr. Félix Vunduawe qui a reçu il y a peu, le serment des membres de l'Autorité de régulation de la poste et télécommunications du Congo (ARPTC).

Il émet des avis de portée juridique pour des difficultés d'interprétation des textes en vigueur.

Présidentielle aux USA**Trump refuse de participer au prochain débat, virtuel, avec Biden**

Le ton est encore monté entre les équipes de Donald Trump et de son rival démocrate Joe Biden jeudi autour de leurs prochains débats, revirements et rebondissements ajoutant à la confusion dans une campagne présidentielle déjà bouleversée par le diagnostic positif à la COVID-19 du milliardaire républicain.

Président « erratique » contre un candidat démocrate qui se cache « dans son sous-sol »: les invectives volaient à 26 jours de la présidentielle autour de l'organisation des prochains duels télévisés.

Après avoir jugé « inacceptable » de participer à un débat virtuel la semaine prochaine, Donald Trump, devancé dans les sondages, a exigé de débattre deux fois en personne contre son rival: le 22 octobre comme prévu et lors d'une rencontre supplémentaire le 29, à cinq jours seulement de la présidentielle américaine.

Une proposition immédiatement rejetée par l'équipe de Joe Biden.

Le boycott présidentiel du débat du 15 octobre frappe l'un des derniers grands rendez-vous des campagnes présidentielles américaines à avoir survécu à la pandémie, après la réduction à peau de chagrin des conventions des partis et des grands rassemblements électoraux.

Prenant acte de la maladie du président, la commission indépendante chargée d'organiser ces débats avait décidé jeudi matin que les deux candidats échangent comme prévu le 15 octobre, mais « à distance » et dans des lieux séparés.

« Je ne vais pas perdre mon temps dans un débat virtuel. Débattre ce n'est pas ça », a immédiatement réagi Donald Trump sur la chaîne Fox Business. « Je ne pense pas être contagieux du tout », a-t-il assuré.

Au grand dam des démocrates, le locataire de la Maison-Blanche, 74 ans, avait fait l'annonce-choc de son diagnostic moins de trois jours après avoir débattu, en personne, avec Joe Biden, 77 ans.

Le directeur de campagne de Donald Trump, Bill Stepien, lui aussi testé positif à la COVID-19 a estimé, sans preuves, qu'un débat virtuel « serait clairement un cadeau pour Biden, qui pourrait s'appuyer sur un téléprompteur depuis le bunker de son sous-sol. »

« Les Américains méritent d'entendre directement les deux candidats », a-t-il ajouté.

« Le comportement erratique du président ne l'autorise pas à changer un calendrier » accepté par les deux équipes au mois de juin, a réagi la directrice de la campagne de Joe Biden, Kate Bedingfield. Le démocrate se tiendra donc prêt à participer au débat final le 22 octobre.



« Donald Trump peut s'y présenter ou refuser, c'est son choix. »

Rendre le débat du 15 virtuel vise à « préserver la santé et à garantir la sécurité de tous les participants », a justifié la commission, au lendemain d'un débat entre les colistiers républicain Mike Pence et démocrate Kamala Harris, qui ont échangé leurs flèches au travers de parois en plexiglas.

« Hâte de reprendre les rassemblements »

L'équipe Trump a prévu d'organiser un rassemblement de partisans à la place mais n'a pas précisé si le président s'y rendrait. Celui-ci a dit jeudi matin sa « hâte de reprendre les rassemblements ».

La campagne de ce tribun, grand amateur des estrades, a été brusquement interrompue par la maladie, alors que son rival continue de sillonner, à son rythme, les États-Unis.

Ayant de nouveau été testé négatif jeudi, Joe Biden se rendait ainsi dans l'Arizona, l'un des États-clés qui pourraient tomber dans l'escarcelle démocrate et faire basculer le résultat le 3 novembre.

Avant de s'envoler, il a refusé de réagir à chaud. « Je ne sais pas ce que le président va faire, il change d'avis toutes les secondes. Commenter à ce stade serait prématuré. »

Les États-Unis sont le pays le plus touché au monde par le nouveau coronavirus, qui y a fait plus de 210 000 morts et détruit des millions d'emplois.

Parvenu jusqu'à la Maison-Blanche, le virus a contaminé le président, son épouse Melania, et de nombreux conseillers.

Hospitalisé pendant trois jours, Donald Trump a fait son retour lundi à la présidence et se montre depuis soucieux d'apparaître en pleine forme et au travail.

Dans une nouvelle vidéo publiée sur Twitter jeudi, il s'est voulu rassurant sur la maladie auprès des « seniors », un groupe clé de l'électorat, particulièrement vulnérable à la pandémie, chez qui il est en nette perte de vitesse dans les

sondages.

Le président américain a aussi affiché son optimisme sur l'économie, évoquant de « fortes chances » de parvenir à un accord avec l'opposition démocrate sur un nouveau plan de relance.

Mais les démocrates se sont montrés plus sceptiques sur ces avancées, alors que Donald Trump avait brusquement mis fin mardi à ces négociations, suscitant une consternation quasi-générale.

Pour Trump, Kamala Harris est un « monstre »

Le président républicain Donald Trump a qualifié jeudi de « monstre » la démocrate Kamala Harris, qui pourrait être la première femme à devenir vice-présidente des États-Unis s'il n'est pas réélu.

Lors de sa première interview depuis qu'il a été testé positif au coronavirus, Donald Trump, très en retard dans les sondages sur le scrutin du 3 novembre notamment auprès des femmes, a par deux fois désigné Mme Harris par ce terme.

« Tout ce qu'elle dit est un mensonge », a-t-il également affirmé sur Fox Business, au lendemain du débat qui a opposé la colistière de Joe Biden au vice-président Mike Pence.

M. Pence « l'a démolie », a ajouté le président américain.

Première colistière noire au nom d'un grand parti, Kamala Harris a attaqué à de multiples reprises au cours de la soirée la gestion par l'exécutif de la crise du coronavirus, qu'elle a qualifiée de « plus gros échec de toute administration présidentielle dans l'histoire » du pays.

Durant son interview qui a duré plus d'une heure, Donald Trump a également réitéré ses attaques contre Joe Biden, qu'il présente depuis des mois comme « sénile » ou « endormi », et qu'il a cette fois qualifié de « déficient intellectuellement ».

« Tout le monde sait ça », a proclamé le locataire de la Maison-Blanche, prédisant que « Biden ne sera(it) pas président plus de deux mois ».

Journal de Montreal

Chine**Crainte de la double pandémie, grippe et coronavirus**

En Asie, on craint maintenant la double pandémie. Alors que l'épidémie de pneumonie virale semble pour l'instant contrôlée en Chine, c'est la grippe qui inquiète les Chinois. Et la demande pour un vaccin anti-grippe n'a jamais été aussi forte.

« La campagne de vaccination contre la grippe se prépare, les réservations ouvriront dans deux semaines », nous a-t-on répondu ce matin à l'accueil de cette clinique privée située à l'intérieur du deuxième périphérique de la capitale chinoise. « Si vous voulez un rendez-vous envoyez-nous un courriel, car le standard est déjà débordé » y indique-t-on encore.

Les mentalités ont évolué

Cette explosion de la demande est en partie liée aux campagnes de santé publiques destinées à augmenter le taux de vaccination traditionnellement peu élevé en Chine, 2% seulement de la population chinoise. Mais à l'ère du coronavirus, les men-

talités ont évolué, confie cette infirmière : « Les patients essaient de se faire vacciner. Avec le coronavirus les gens font plus attention qu'avant. Le vaccin de la grippe est beaucoup plus populaire cette année et j'entends déjà des gens se plaindre de ne pas pouvoir obtenir de rendez-vous. »

Longues files d'attente

La crainte d'une pénurie de vaccin a entraîné l'apparition de longues files d'attente devant certains dispensaires de quartier à Pékin. Certaines mégalo-poles chinoises ont même commencé leur campagne d'appel à la vaccination au mois d'août.

Trente millions de vaccins antigrippaux sont administrés chaque année en Chine ; cette fois, l'administration du médicament et de l'alimentation a annoncé la mise sur le marché de plus de cinquante millions de doses.

RFI

Caucase: la moitié de la population de Karabakh déplacée

La moitié de la population du Nagorny Karabakh a été déplacée par les hostilités entre ce territoire séparatiste peuplé d'Arméniens et l'Azerbaïdjan, ont indiqué les autorités mercredi, à la veille d'une première réunion de médiation internationale annoncée pour jeudi à Genève. La France, dénonçant une "implication militaire" turque en soutien à l'Azerbaïdjan, et l'Union européenne ont dit craindre une internationalisation du conflit, dans une zone où nombre de puissances sont en concurrence.

"C'est une immense tragédie", a jugé le président russe Vladimir Poutine. "Nous appelons, j'insiste là-dessus, à un cessez-le-feu. Et c'est au plus vite qu'il faut le faire", a dit M. Poutine.

Quelques heures après, la diplomatie azerbaïdjanaise a annoncé que son chef Ceyhun Bayramov se rendrait jeudi à Genève pour une réunion avec les co-présidents du Groupe de Minsk de l'OSCE (Russie, France, États-Unis) -- le médiateur international sur le conflit.

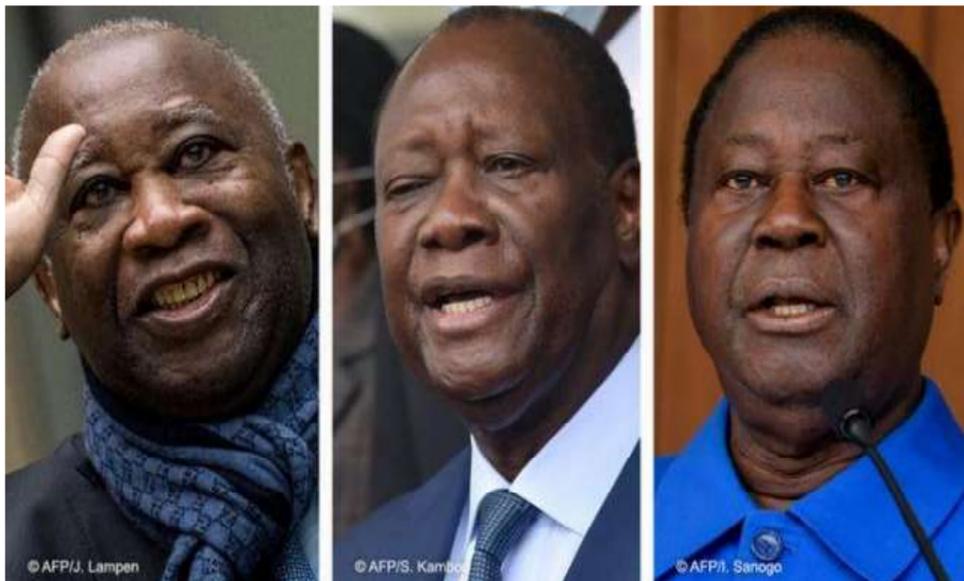
L'Arménie a elle exclu toute rencontre des ministres azerbaïdjanais et arméniens à Genève, sans préciser si son chef de la diplomatie, Zograb Mnatsakanian, s'y rendrait pour une rencontre séparée avec les co-présidents du groupe de Minsk.

Il est cependant attendu à Moscou le 12 octobre pour une rencontre avec son homologue russe Sergueï Lavrov. Le ministre de la Défense russe, Sergueï Choïgou, s'est pour sa part entretenu au téléphone mercredi avec ses homologues azerbaïdjanais et arméniens, selon les agences de presse russes.

Au 11e jour des combats, c'est la moitié de la population du Nagorny Karabakh qui a été déplacée, dont 90% des femmes et des enfants, selon Artak Belgarian, le médiateur de cette république auto-proclamée, soit 70.000 à 75.000 des quelque 140.000 habitants.

Le bilan s'élève à plus de 300 morts dont une cinquantaine de civils, mais reste très partiel, Bakou n'annonçant pas ses pertes militaires et les deux camps affirmant avoir éliminé chacun des milliers de soldats ennemis.

Côte d'Ivoire: Vers un report de la présidentielle ?



Laurent Gbagbo, Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié, trois hommes au centre de la vie politique ivoirienne

Des voix s'élèvent au sein de l'opposition pour réclamer un report de la présidentielle. Pour le parti au pouvoir, il n'en est pas question.

Dix ans après la grave crise postélectorale qui a fait officiellement plus de 3.000 morts, la Côte d'Ivoire fait face aujourd'hui à une nouvelle crise électorale.

Pour l'opposition ivoirienne, pas question d'aller au scrutin du 31 octobre si certaines exigences ne sont pas satisfaites. "Nos exigences sont connues. C'est le retrait de la candidature d'Alassane Ouattara, la réforme de la Commission électorale, l'audit international du fichier électoral, la réintégration de Laurent Gbagbo et Guillaume Soro sur la liste électorale et la création d'un environnement sain et sécurisé", dit Maurice Kacou Guikahué, secrétaire exécutif du Parti démocratique de Côte d'Ivoire, (PDCI).

Un médiateur pour relancer le dialogue

L'opposition demande donc un report du scrutin en vue de vider le contentieux électoral et la désignation d'un médiateur international.

"Il faut un dialogue mais le chef de l'Etat se refuse à tout dialogue. Mieux vaut discuter maintenant que de le faire après, quand il y aura beaucoup de morts. Nous proposons la désignation d'un facilitateur", explique Maurice Kacou Guikahué.

Des demandes qui ont été réaffirmées

à la médiation tripartite composée de la Cédéao, de l'Union africaine et de l'Onu qui vient d'effectuer une mission dans le pays.

Ouattara candidat, le débat est clos

Pour le porte-parole adjoint du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix, le RHDP, l'opposition fait de la diversion et la présidentielle aura bien lieu le 31 octobre. "La liste électorale est publique et tout le monde peut la consulter. C'est du dilatoire ce que fait l'opposition. Depuis 2019, l'opposition ne fait que demander une transition et la candidature du président Ouattara n'est qu'un prétexte", estime Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes et porte-parole adjoint du RHDP.

Par ailleurs, sur la candidature controversée du président Ouattara, Mamadou Touré se veut catégorique : "Il n'y a plus de débat sur la candidature du président Ouattara. Le juge constitutionnel a estimé que Ouattara est éligible. Pour nous ce débat est clos."

Au terme de leur mission, les émissaires de la communauté internationale, Cédéao, Union africaine et Onu, se sont déclarés préoccupés par l'absence de dialogue entre les acteurs politiques ivoiriens. Un dialogue nécessaire, disent-ils, en vue d'une élection crédible, transparente et inclusive.

DW

Nigéria : le président Buhari présente un budget d'environ 34 milliards USD pour 2021

Le président nigérian Muhammadu Buhari a présenté ce jeudi, un budget de 13,08 milliards de nairas (environ 34 millions USD) à l'Assemblée nationale pour étude. Il connaît une hausse de 17,82% par rapport à la loi des finances, gestion 2020 révisée et promulguée en juillet dernier en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus et ses effets.

« Compte tenu des nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, nous devons accélérer notre processus de reprise économique, promouvoir l'inclusion sociale et renforcer la résilience de l'économie. Le budget 2021 a donc été intitulé 'Budget de la relance économique et de la résilience'. Il devrait accélérer le rythme de notre reprise économique, promouvoir la diversification économique, renforcer la compétitivité et garantir l'inclusion sociale », a déclaré le président nigérian.

Le projet de loi de finances 2021 vise un taux d'inflation de 11,95% et une croissance de 3% du PIB. Pour sa part, la référence pétrolière est de 40 dollars le baril, et le taux de change prévisionnel est fixé à 379 naira le dollar.

En rappel, l'économie nigériane se contracterait probablement de 3,2% en 2020 selon les prévisions annoncées en juin 2020 par la Banque Mondiale. Ceci, au cas où la pandémie est contenue au troisième trimestre de l'année. financialafrik.com

Pas d'éclaircie en vue dans les relations entre le Rwanda et le Burundi



En août dernier, le président Evariste Ndayishimiye avait opposé une fin de non recevoir à la main tendue de Paul Kagame, qui proposait de tourner la page après cinq années de brouille. Et malgré la récente rencontre entre les renseignements militaires des deux pays et le retour de plus d'un millier de réfugiés burundais, un nouvel incident a eu lieu dans la zone frontalière.

Tout commence fin septembre, lorsque l'armée rwandaise capture dix-neuf combattants identifiés comme faisant partie du groupe rebelle burundais RED Tabara. Le ministère de l'Intérieur burundais, lui, parle de bandits armés venus du Rwanda qui auraient attaqué des villageois côté burundais avant de repasser la frontière, et demande à Kigali de lui remettre ces criminels directement afin qu'ils puissent faire face à la justice.

Mais, lundi, l'armée rwandaise a préféré présenter les combattants au méca-

nisme conjoint de vérification, un organe régional sous l'égide de la conférence internationale sur la région des Grands Lacs afin qu'il enquête sur l'incident. « Kigali tente maladroitement de légitimer une bande armée se trouvant sur son territoire », réagit sur Twitter un conseiller de la présidence burundaise, parlant d'un « énième acte de déstabilisation ».

Depuis 2015, les relations entre le Rwanda et le Burundi sont tendues, les deux voisins s'accusant mutuellement de soutenir des groupes hostiles à leur gouvernement. Aujourd'hui Gitega pose des conditions à la normalisation des relations : il demande à Kigali de lui livrer ceux qu'il accuse d'avoir participé à la tentative de coup d'État de 2015. Des militaires mais aussi des opposants politiques et des membres de la société civile.

Laure Broulard
RFI

Mali: la Cédéao lève ses sanctions

Les Etats ouest-africains ont décidé la levée des sanctions imposées au Mali, après le coup d'Etat qui avait renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta le 18 août dernier.

La Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) a annoncé mardi 6 octobre 2020 vouloir "soutenir" la transition censée ramener les civils au pouvoir. Trois portefeuilles ont notamment été confiés à des membres de la coalition d'opposition M5-RFP, le ministère de la Refondation, la Communication, le ministère de l'Emploi.

Au lendemain de la formation d'un nouveau gouvernement; la Cédéao souligne dans sa déclaration vouloir soutenir le processus de transition.

L'institution sous-régionale exigeait notamment de la junte malienne la publication de la charte de transition, ce qui est fait. Une autre de leur demande pressante est satisfaite : il fallait que, dans la charte, le colonel Assimi Goïta, chef de la junte et vice-président de transition, ne puisse pas remplacer le président de la transition en cas de force majeure.

La levée de l'embargo était attendue avec impatience par la population. Pour ce pays enclavé, l'interdiction de trafic terrestre ou aériens avec les pays de la sous-région pesait lourdement sur l'économie locale. La Cédéao insiste toujours sur la libération des officiels enlevés le 18 août; notamment l'ancien premier ministre malien Boubou Cissé. AFP

Coronavirus : l'état d'urgence sanitaire prolongé d'un mois au Maroc

Le gouvernement marocain a décidé jeudi 8 octobre de prolonger d'un mois l'état d'urgence sanitaire en vigueur depuis la mi-mars pour faire face à la pandémie de coronavirus, a annoncé l'agence MAP. Cette nouvelle extension prolonge les pouvoirs spéciaux délégués au ministère de l'Intérieur et elle vise à permettre l'adoption de mesures d'urgences ponctuelles destinées à contenir la contagion.

«Le Conseil du gouvernement, réuni jeudi à Rabat, a décidé de prolonger l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 novembre prochain, et ce dans le cadre des efforts de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus», indique la MAP. Avec plus de 2000 nouveaux cas quotidiens ces derniers jours, la situation épidémiologique alimente l'inquiétude dans ce pays de 35 millions

d'habitants, secoué par les conséquences économiques de la crise sanitaire. Le dernier bilan officiel dénombre un total de 140.024 cas de contamination, dont 2439 décès.

Casablanca, la capitale économique, qui compte plus de trois millions d'habitants concentre le plus grand nombre de cas et les médias locaux évoquent régulièrement la possibilité d'un nouveau confinement. Fermées le jour de la rentrée, les écoles de Casablanca ont rouverts mais le couvre-feu reste en vigueur, tout comme les restrictions de déplacement. Des restrictions plus ou moins sévères concernent aussi d'autres villes, comme la capitale touristique Marrakech ou le grand port de Tanger. Plus d'un million d'élèves sont obligés de suivre des cours à distance à travers le pays.

Matchs amicaux

LÉOPARDS : au Maroc, la liste s'étend à 18 joueurs

Pour le moment, 18 Léopards sur les 28 appelés respirent l'air du Maroc pour le compte du rassemblement en vue de préparer les deux matchs amicaux.

Tôt le matin de ce mercredi 07 octobre, 3 autres joueurs ont rejoints le groupe notamment Jordan Nkololo, Samuel Moutoussamy et Jody Lukoki sont arrivés au Maroc.

Ils sont présents au lieu du stage :

Djos Issama Mpeko (TP Mazembe/RD Congo),
Bobo Ungenda Muselenge (1^{er} Agosto/ Angola) et,
Yannick Bangala Litombo (AS V.Club/ RD Congo)
Neeskens Kebano (Fulham)
Jordan Botaka (KAA Gent) et
De Pauw Nill (Royal Antwerp)

Gédéon Kalulu (AC Ajaccio)

et Yoane Wissa (FC Lorient) ;
Joël Kiassumbua (FC Servette)

Timothy-Bruce Fayulu (FC Sion)

Fabrice Nsakala (Besiktas)
Christian Luyindama (Galatasaray)
Marcel Tisserand



(Fenerbache)

Francis Kazadi Kasengu (Wydad)

Ifaso Ifunga (Difaa El Jadida)
Jordan Nkololo (FC Liga)
Samuel Moutoussamy (FC Nantes)

Jody Lukoki (Yeni Mataliaspor).

Il faut noter que 6 joueurs parmi les convoqués sont officiellement déclarés forfaits.

Surplace au Maroc, les hommes de Christian N'sengi joueront deux matchs amicaux de fixation contre le Burkina Faso et les Lions d'Atlas du Maroc. Ces deux confrontations sont prévues pour le vendredi 09 octobre à El Jadida et le mercredi 13 du même au Complexe sportif Moulay Abdellah à Rabat.

Cedrick Sadiki Mbala

TP Mazembe: Trois Corbeaux prêtés au CS Don Bosco

Le TPM informe des prêts pour une saison, sans option d'achat, de trois joueurs : Fily TRAORE, Olivier KITENGE et Junior LOMBANGI jusqu'à la fin de la saison au CS Don Bosco. Les joueurs concernés ont intégré le groupe des Salésiens sous la coupe de Johan CURBILIER depuis mercredi 7 octobre après-midi.

TRAORE, arrivé en provenance de CO Bamako en début d'année, demeure sous contrat jusqu'en janvier 2025. L'attaquant malien va aller maximiser son temps de jeu avec les Salésiens pour espérer regagner une place dans l'effectif des Corbeaux.

Olivier KITENGE KABONGO (milieu de terrain) et Junior LOMBANGI (défenseur central qui peut aussi jouer comme milieu défensif), sont deux jeunes eux



sont issus de la KFA. L'année dernière, le premier était inscrit en L1

et l'autre travaillait avec l'effectif professionnel.

Amical : La Belgique accrochée par la Côte d'Ivoire

La côte d'Ivoire a tenu tête à la Belgique privée de ses stars (Courtois, Hazard, De Bruyne, Mertens, Witsel, Lukaku). Les deux sélections se sont quittées sur un score de parité (1-1).

L'attaquant belge d'origine congolaise Michy Batshuayi a ouvert le score avant que Franck Kessié n'égalise sur penalty dans les derniers instants du match (86').

Les Eléphants mettent ainsi fin à une série de 12 succès d'affilée des Diables Rouge ! Les Ivoiriens seront opposés mardi au Japon pour leur deuxième match amical.



Du beau monde en renfort à Sanga Balende

Au nombre de joueurs déjà recrutés et le retour signalé de quelques anciens, le Sa Majesté Sanga Balende Mbuji-Mayi n'a cessé de renforcer toutes ses lignes en vue de réaliser une bien meilleure saison et rompre avec le visage exigu présenté au cours de dernières années en championnat.

La communication du club Sang et Or annonce la signature de 4 nouveaux ce jeudi. Fura Samuel en provenance du Congo Brazzaville, Robert Wilangi, passé par le Racing Club de Kinshasa, Yvon Bukasa, ancien de Renaissance et Freddy Kabangu de l'OC 31^{ème} CPC. À eux, il faudrait ajouter Christian Dimitri Njalla recruté de Léopard Sportif de Duala

Andy Bukasa, Fiston Katambwa qui ont débarqué quelques heures avant au sein du club de Mbuji-Mayi

Sous le leadership qu'entend imprimer le nouveau président élu, Alexis Fakih dit « Doyen », et la touche d'Andy Magloire Futila à la tête

du staff technique, Sanga Balende veut marquer son réveil en Ligue Nationale de Football. Les Anges du Kasai Oriental avaient évité de justesse la relégation la saison dernière. Cette saison, l'idylle est de repartir sur des nouvelles bases et être capables de se battre pour le haut du tableau. Le nouveau président n'attend que cela, il a promis tous les moyens possibles à la disposition du staff technique, pour relever ce défi.

Sanga Balende débute sa campagne de la 26^{ème} édition de la Ligue Nationale de Football ce samedi 10 Octobre à Lubumbashi, devant les Salésiens du CS Don Bosco. Un match piège pour lancer une saison de tous les rêves, de tous les espoirs. Andy Magloire Futila et ses hommes auront la lourde mission de faire tomber les imprévisibles Salésiens au Stade de la Kamalondo, ce qui est rarement arrivé aux Sang et Or ces dernières saisons.

Isaac B'ampendee

DCMP sombre à domicile contre Maniema Union



DCMP a subi sa première défaite de la saison en Linafoot mardi après-midi contre l'équipe de Maniema Union au stadium des Martyrs par un score de 0-1.

Dans une rencontre très attendue, DCMP n'est pas parvenu à tirer sa revanche contre son bourreau du jour, Maniema Union qui l'avait battu la saison dernière à Kindu par 0-2.

Timidement les immaculés ont entamé cette rencontre avec moins d'enthousiasme et d'envie devant les jaunes et noirs de Kindu très déterminés à rafler un point ici à Kinshasa.

Avant la pause, DCMP encaisse un but qui met en doute toutes les lignes de l'équipe et rend difficile la rencontre côté

imanien. But marqué par Pepito BAHOSO à la 29^e minute

A la reprise, DCMP va appuyer sur l'accélérateur sans arriver à marquer le moindre but et revenir au score. L'expulsion de Tomanzoto va ralentir les efforts des imaniens jusqu'à perdre cette rencontre qui devrait normalement placer ces derniers en haut du tableau.

Une défaite qui restera encore gravée dans la mémoire des immaculés et sera mal digérée car elle tombe juste au début de la saison. La saison étant longue, les hommes de Ngata peuvent encore recadrer les tirs et offrir aux fans une saison à la hauteur du Daring.

Patrick MULENDA

Maroc - RD Congo mardi prochain

La RD Congo disputera un match amical face au Maroc, le 13 octobre prochain à Rabat.

Le programme des matchs amicaux du mois d'octobre continue de tomber. Lundi soir, le Maroc a officialisé les matchs qui mettront les Lions de l'Atlas aux prises avec le Sénégal puis la RD Congo, les 9 et 13 octobre prochains. Ces deux rencontres se joueront

à Rabat, et à huis clos. Les Léopards de Christian Nsengi prépareront ainsi la double confrontation qui les opposera à l'Angola, au mois de novembre prochain pour le compte des éliminatoires de la CAN 2021. Quant aux hommes de Vahid Halilhodzic, ils se testeront en vue de leurs deux manches face à la Centrafrique dans le même cadre.

FÉLIX TSHISEKEDI ANNULE...

Minembwe : compteur à zéro !

Comme il l'a promis, Félix Tshisekedi décide d'annuler l'érection de Minembwe en commune rurale. « Je décide purement et simplement d'annuler tout ce qui a été fait de ce côté-là (à Minembwe, ndlr) et je mettrai rapidement une commission scientifique pour se charger notamment du processus de délimitation », a-t-il déclaré.

C'est devant la presse que le chef de l'Etat avait annoncé hier sa décision, remettant ainsi les compteurs à zéro, d'autant que tout l'arsenal juridique à la base de la dernière cérémonie s'est révélé faux.

Tout a l'air d'une tricherie de grand chemin, d'autant que les animateurs de le hold-up avaient capitalisé le dernier séjour de Fatshi à Bruxelles pour commettre leur forfait. Evidemment, le chef de l'Etat se place au-dessus de la mêlée pour prêcher la paix et la coexistence pacifique entre toutes les communautés nationales. Et pour bien faire les choses, il a promis de confier le dossier Minembwe à un corps scientifique devant trancher selon les règles de l'art.

Félix Tshisekedi a par ailleurs, prêché la paix et la cohésion des populations locales pour mettre un terme au cycle de violences qui persiste dans cette région.

Selon un expert contacté par La République, les gens se font spécialistes dans tous les domaines même sans compétences requises. Ainsi, souligne-t-il, en ce qui concerne des élus banyarwanda vers la fin de la colonisation belge, cela ne donne pas

référence aux entités de provenance ou d'appartenance. Ainsi si l'acquisition de la nationalité congolaise est déterminée par la loi organique, l'attribut de la nationalité d'origine est défini par l'article 10, alinéa 3 de la Constitution. La commune rurale relevant du droit coutumier est différente de la commune territoriale comme subdivision administrative. Toute population ayant acquis la nationalité congolaise, collectivement ou individuellement, ne peut se prévaloir de droit de sol par le simple droit de citoyenneté.

Ce faisant, le fait de vouloir passer d'un statut de nationalité acquise à un statut de nationalité d'origine est anticonstitutionnel. A cette inconstitutionnalité peut s'ajouter l'illégalité d'ériger une commune rurale, sans respecter les conditions prescrites par l'article 46, alinéa 2 de la loi organique portant organisation et fonctionnement des Entités territoriales décentralisées (ETD).

Ainsi, en ce qui concerne le décret n° 18/020 du 30 mai 2018, portant levée de la surséance de l'exécution des dispositions des décrets n°13/20-30 du 13 juin 2013, il



n'a pas été procédé à la suspension de l'article 46, alinéa 2 de la loi organique portant organisation et fonctionnement des ETD. De ce fait, la commune rurale de Minembwe

est hors-loi, du fait que l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu n'a pas statué sur son érection en ETD.

LR

COMITE LAÏC DE COORDINATION

Affaire Minembwe : évitons une nouvelle explosion de violences !

1. Le 28 septembre 2020, l'opinion nationale a été surprise par la nouvelle de l'installation des animateurs de l'administration locale de Minembwe, érigée en commune rurale dans le sud-Kivu.

La présence des plus hautes autorités du pays, le triomphalisme provocant dans la médiatisation de l'événement, l'enthousiasme incontrôlé des ressortissants d'une seule communauté de la région, le parrainage du représentant de la plus grande puissance occidentale disposant déjà d'un imposant Consulat à Goma, tout cela administre la preuve qu'il ne s'agit nullement d'un acte de portée locale.

2. Au pays et dans la diaspora, cette action traitresse est vécue comme un défi et une réelle provocation. Pour nombre de Congolaises et Congolais toutes tendances confondues, il s'agit de nouveaux nuages sombres venus rejoindre ceux déjà amoncelés sur leurs têtes, par la persistance inexpliquée des violences en Ituri et dans le grand Kivu, les déclarations malveillantes et insultantes de l'ambassadeur du Rwanda au Congo, les négligences coupables pendant dix ans des conclusions du rapport *mapping* ainsi que ceux, multiples, du Groupe des Experts des Nations-Unies sur le pillage des ressources naturelles et autres ressources de la RDC.

3. Cette politique du défi et du fait accompli, appliquée à Minembwe, au mépris des limites des chefferies et territoires existants, loin de consolider les efforts de paix entrepris dans la région, est de nature à plonger la population dans un cycle de violences incontrôlables par

la généralisation du climat d'insécurité et d'hostilité réciproque.

D'ores et déjà, l'Evêque du diocèse d'Uvira qui couvre l'espace de Minembwe s'est interrogé : « Comment allons-nous vivre désormais, les yeux dans les yeux, dans cet espace où déjà les conditions de paix et de convivialité n'étaient pas assurées ? »

4. Le Gouvernement de la République, pour sa part, ne peut s'exonérer de sa responsabilité première de garantir la paix des coeurs et des esprits, et d'assurer la protection et la défense de l'intégrité du territoire national, au seul motif qu'il n'aurait fait que mettre à exécution des décisions antérieures, sans même s'interroger sur les causes et les raisons qui auraient occasionné la non application de ces décisions en leur temps.

Pareille attitude ne friserait-elle pas une complicité tacite avec les fossoyeurs des intérêts du peuple ?

5. C'est pourquoi, devant la gravité des faits, et pour préserver la paix sociale dans l'ensemble du territoire national :

- Le CLC invite l'ensemble de notre population à continuer résolument à vivre dans l'harmonie et à privilégier le dialogue en cas de conflit interne ; Il lui recommande de redoubler de vigilance pour faire échec à toutes initiatives tendant à instaurer des gouvernances locales inféodées à des sociétés multinationales ou à des pays étrangers, fussent-ils africains ;

- Au Gouvernement de la République, le CLC demande avec insistance, de confirmer, toutes affaires cessantes, la suspension de la disposition de mise en place de Minembwe, à l'instar de toutes les autres communes rurales de la République, conformément à sa propre décision d'avant les dernières élections en 2015. Il se doit également de veiller à l'application sans failles de cette disposition pour l'ensemble des communes rurales.

- Dans le cadre de la réduction du train de vies des institutions de l'Etat, la suppression du ministère de la décentralisation doit être envisagée, car il est source de confusions puisqu'il empiète dangereusement sur les attributions du ministère de l'Intérieur. D'ores et déjà, la démission de son titulaire s'impose d'elle-même pour rassurer l'opinion nationale sur sa bonne foi. Dans le cas contraire, l'intéressé confirmerait, par son initiative controversée, l'existence d'un agenda caché dont il se chargerait d'assurer l'exécution.

6. Le CLC, avec ses partenaires, n'hésitera pas à prendre toutes ses responsabilités, en cas de besoin.

Fait à Kinshasa le 6 octobre 2020.

Le COMITE LAÏC DE COORDINATION

Dr. Gertrude Ekombe
Prof. Isidore Ndaywel
Prof. Justin Okana
Julien Lukengu Franklin Mbokolo

Mike Hammer se justifie sans convaincre

L'ambassadeur américain, Mike Hammer a été reçu en audience par le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo le mardi 6 octobre à Goma.

À l'issue de cette entrevue de près d'une heure, le diplomate américain a indiqué qu'il est venu échanger avec le Chef de l'Etat sur la situation sécuritaire à l'Est du pays, soutenir ses efforts pour promouvoir la paix et le développement de la RDC, rapporte la presse présidentielle.

Mike Hammer a aussi indiqué qu'il est venu réaffirmer au Chef de l'Etat Congolais le soutien de son pays à la RDC dans le cadre du partenariat privilégié entre les 2 États.

Interrogé sur sa présence à Minembwe, l'ambassadeur Mike Hammer a évoqué des questions humanitaires et sécuritaires. « Comme je le fais partout où il y a des problèmes sécuritaires et humanitaires, j'ai été au Sud-Kivu pour évaluer la situation humanitaire en vue d'apporter une aide humanitaire aussi bien à Minembwe qu'à Bijombo », a-t-il déclaré.

« Je ne savais pas que ce que le ministre d'Etat a fait sur place susciterait une controverse », a-t-il regretté.

Dès son retour à Kinshasa, le diplomate américain a indiqué qu'il fera de son mieux pour que l'aide humanitaire soit acheminée à toutes ses populations du Sud-Kivu.

Thierry Mfundu